

SE LOGER DIGNEMENT, C'EST UN DROIT !

LA POSTE DOIT RENFORCER SON ENGAGEMENT

Factrices, facteurs, agents des centres de tri, chargés de clientèle, conseillers bancaires, personnels des services supports, cadres, alternant-es, salarié-es des filiales. Le logement concerne tout le monde !

Loyers trop élevés, charges locatives et coûts de l'énergie en forte augmentation, logements trop éloignés du travail, attente interminable d'un logement social, mobilité refusée faute de solution, séparation, famille monoparentale, violences intrafamiliales ou risque de perdre son logement : trop de postières et de postiers sont aujourd'hui confrontés à l'urgence de se loger. La Poste affiche des résultats : 2 593 ménages logés à fin août 2026, plus de 25 000 aides aux débutants versées à fin juillet et un Fonds social logement de 5,5 millions d'euros. Ces dispositifs sont utiles et doivent être préservés.

MAIS LA RÉALITÉ RESTE INACCEPTABLE !

L'offre de logement de La Poste en recul par rapport à 2025.

Un contexte extrêmement tendu, ne soyons pas dupes, les gouvernements de ces 10 dernières années ont mis à mal le secteur du logement entraînant baisse de la production de logements et hausse des demandeurs de logements sociaux. Cela impacte directement les résultats en matière de logement des postier-es.

La Poste publie ses résultats du 1^{er} semestre dans le cadre de l'accord Logement, signé par tous les syndicats. 174 demandes de logement temporaire, mais seulement 75 entrées dans le parc Poste à fin août 2026. Près de 46% des demandes de logement social sont concentrées en Île-de-France, à un niveau toujours très élevé. **74% des demandes proviennent des classes 1 et 2, les postières et postiers aux rémunérations les plus modestes sont les premiers touchés.**

L'accession ne représente que 19% de l'offre et reste insuffisante, notamment en Île-de-France, dans la métropole lyonnaise et dans le Grand Est. Les nouveaux bénéficiaires de plusieurs aides diminuent fortement : entre mars et juillet 2026, les entrées dans les aides ALIF, ALP et ALOM reculent de 25% à 49% selon les mois par rapport à 2025.

DES PODCASTS NE REMPLACERONT JAMAIS DES LOGEMENTS !

Informé est nécessaire. Mais une vidéo, une plateforme ou une campagne de communication ne permettront jamais de payer un dépôt de garantie, de réduire un loyer ou de rapprocher un agent de son lieu de travail. **La Poste doit consacrer davantage de moyens concrets au logement de celles et ceux qui font vivre le Groupe !**

LA CGT FAPT EXIGE 10 mesures immédiate pour l'ensemble des postier-es de l'ensemble du groupe et pas que pour la Poste SA



1. Un budget logement fortement augmenté, revalorisé chaque année selon l'évolution réelle des loyers, des charges et de l'énergie.
2. Un droit à une réponse rapide, avec un suivi individuel, un délai maximal de traitement et une possibilité de recours.
3. Plus de logements sociaux réservés aux postier·es, en priorité dans les zones tendues et près des lieux de travail.
4. Un véritable parc de logements temporaires d'urgence dans chaque région, accessible aux agents en mobilité, victimes de violences, sinistrés, séparés ou menacés d'expulsion.
5. La revalorisation des aides directes pour le dépôt de garantie, le premier loyer, le déménagement, l'installation, les charges énergétiques et le maintien dans le logement.
6. Des plafonds de ressources relevés, afin d'éviter que quelques euros de salaire supplémentaires privent un postier d'une aide indispensable.
7. Des mesures renforcées pour les classes 1 et 2, les familles monoparentales, les jeunes, les alternant·es, les personnels des filiales, les personnes handicapées et les postier·es des DROM.
8. Des permanences logement sur le temps de travail dans tous les établissements, car tous les agents ne disposent pas du même accès aux outils numériques.
9. Un tableau de bord trimestriel transparent, communiqué aux organisations syndicales : demandes, délais, refus, attributions, budgets utilisés et résultats par département et par branche.
10. La mobilisation du patrimoine immobilier du Groupe pour créer des logements accessibles plutôt que de laisser des bâtiments vacants ou de privilégier leur seule valorisation financière.

POUR LES POSTIER·ES, POUR LA POSTE

Permettre aux personnels de vivre près de leur travail, c'est améliorer leur quotidien, réduire les dépenses et les temps de trajet, faciliter les recrutements et les mobilités, et renforcer l'attractivité des métiers. Le logement doit devenir un droit effectif pour toutes et tous, quels que soient le métier, le statut, la branche, la filiale ou le territoire.

PAS DE POSTIER·E SANS SOLUTION ! ENSEMBLE, IMPOSONS UN PLAN LOGEMENT À LA HAUTEUR DE NOS BESOINS

Vous rencontrez une difficulté de logement ? Vous attendez une réponse ? Une aide vous a été refusée ? Contactez vos représentant·es CGT FAPT.

Organisons-nous ! Loyers trop chers, salaires trop bas, notre travail mérite un salaire et un logement dignes. Toutes et tous en grève le 5 novembre 2026 !

Bulletin d'adhésion



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

